



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-55472>

Département(s) de publication : **61**

Annonce n° **24-55472**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-117887

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 29/04/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Monsieur le Président du Conseil départemental 27, Boulevard de Strasbourg, 61017 Alençon , tél : 02 33 81 60 00, couriel : bati.gestion@orne.fr

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22610001400134

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 61

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Centre d'Exploitation Routière d'Argentan (61) -Démolition et reconstruction du bâtiment atelier garage et travaux divers

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les travaux à réaliser portent sur la démolition et la reconstruction du bâtiment "atelier garage" (bâtiment A), la réfection de la couverture, la pose d'un bardage et le remplacement des menuiseries du bâtiment "bureau vestiaires" (bâtiment B), la réfection de la couverture du bâtiment dépôt/stockage (bâtiment C), la création d'une rampe d'accès pour le chargement des camions, la fourniture et la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments A et B.

Critères d'attribution : Critères de jugement des offres : . Prix des prestations (60 %) . Valeur technique des prestations (40 %) appréciée au vu du mémoire technique que le soumissionnaire remettra à l'appui de son offre. Ce mémoire sera examiné au regard de la méthodologie élaborée par le soumissionnaire mettant en évidence l'organisation, les moyens en personnel mis à disposition et susceptibles d'apporter une plus-value qualitative (productivité, réduction des durées de tâches, aménagement d'horaires, surveillance du chantier, autocontrôle,...), les moyens matériels proposés pour la réalisation des travaux susceptibles d'apporter une plus-value qualitative (productivité,

réduction des durées de tâches, réduction de nuisances,...), la qualité des matériels et des matériaux proposés, les mesures qui seront mises en oeuvre pour la prise en compte de l'environnement, la gestion des déchets, la gestion des flux et du trafic.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot n° 1 : Désamiantage (9 offres reçues) Lot attribué le 11/01/2024 à la société VTP, 1661, route de Rouen-76480 Saint-Pierre -de-Varengeville pour un montant de 33 950,00 euro(s) HT Lot n° 2 : VRD-Démolitions (3 offres reçues) Lot attribué le 12/01/2024 à l'entreprise COLAS FRANCE, 41 rue Lazare Carnot 61000 Alençon pour un montant de 246 075,82 euro(s) HT Lot n° 3 : Maçonnerie (11 offres reçues) Lot attribué le 11/01/2024 à l'entreprise SAGIR, ZAC de la Prairie, 72610 Saint Paterne le Chevain pour un montant de 283 000,00 euro(s) HT Lot n° 4 : Charpente bois - Bardage bois (4 offres reçues) Lot attribué le 11/01/2024 à l'entreprise MICARD, 7, Chemin de Cayenne, 61200 Gouffern-en-Auge, pour un montant de 95 736,20 euro(s) HT Lot n° 5 : Charpente métallique (2 offres reçues) Lot attribué le 11/01/2024 à l'entreprise DORISON, 542 route du Mans, 72402 La Ferté-Bernard pour un montant de 61 500 euro(s) HT Lot n° 6 : Couverture bac acier- Bardage bac acier (4 offres reçues) Lot attribué le 11/01/2024 à l'entreprise MICARD, 7, Chemin de Cayenne, 61200 Gouffern-en-Auge, pour un montant de 162 000,00 euro(s) HT Lot n° 7 : Fermeture industrielle (1 offre reçue) Lot attribué le 11/01/2024 à l'entreprise AF MAINTENANCE, 195 rue Verte, 14790 MOUEN, pour un montant de 41580 euro(s) HT Lot n° 8 : Serrurerie-Métallerie (1 offre reçue) Lot attribué le 11/01/2024 à l'entreprise OMH, rue des Rousselettes 61200 Argentan, pour un montant de 51 940,00 euro(s) HT Lot n° 9 : Menuiseries extérieures (3 offres reçues) Lot attribué à l'entreprise SMA, 1, rue des Ateliers, 61320 St Martin des Landes, pour un montant de 41 638,00 euro(s) HT Lot n° 10 : Peinture-Plâtrerie (3 offres reçues) Lot attribué le 11/01/2024 à l'entreprise GAGNEUX Christian, 5, Chemin de Cayenne, 61200 Gouffern en Auge, pour un montant de 13 500,00 euro(s) HT Lot n° 11 : Électricité - Courants forts et faibles (6 offres reçues) Lot attribué le 12/01/2024 à l'entreprise DBEG, rue de l'Industrie, 14700 Falaise, pour un montant de 33 900,00 euro(s) HT Lot n° 12 : Panneaux photovoltaïques (aucune offre reçue) Lot n° 13 : Plomberie - Chauffage - Ventilation (2 offres reçues) Lot attribué le 11/01/2024 à l'entreprise ELAIRGIE, Boulevard de l'Expansion, 61200 Argentan, pour un montant de 28 448,70 euro(s) HT Ces marchés ont été signés le 8 janvier 2024. Ils sont consultables pendant les heures d'ouverture au public, sur rendez-vous auprès du Bureau Marchés et Gestion Comptable, au siège du Conseil départemental de l'Orne, 27 Boulevard de Strasbourg, Bât Leclerc- 3ème étage- CS 30528-61017 Alençon. (Tél : 02 33 81 60 00, Courriel : bati.gestion@orne.fr) Instance chargée des procédures de recours ou service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours Tribunal administratif 3 rue Arthur Leduc 14000 CAEN Tél: 02.31.70.72.72 Fax: 02.31.70.72.92 Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr Adresse internet : <https://www.justice.gouv.fr> Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Recours possible devant le Tribunal administratif : . référé contractuel, dans les délais prévus aux articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative), . recours en contestation de validité du contrat qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/05/2024